

LA SEMAINE COMMERCIALE.

L'événement important de la semaine a été l'Assemblée annuelle du Canadien Pacifique, et surtout le rapport présenté aux actionnaires. Le Canadien Pacifique est intimement lié à la prospérité du pays en général, et à celle de Montréal en particulier. Aussi l'intérêt qui s'attache à ses opérations a-t-il un caractère spécial.

Le rapport présenté est des plus satisfaisants. Le revenu brut pendant l'exercice écoulé a été de \$13,195,535, résultat remarquable si on prend en considération que nous ne sommes pas dans la seconde année de l'achèvement complet de la ligne. L'augmentation sur les recettes de 1887 est de près de \$1,600,000. Les dépenses d'exploitation ont été de \$9,324,760, laissant un surplus de \$3,870,774, et un bénéfice net de \$326,423, toutes charges déduites. Ces chiffres assurent la position financière de cette entreprise colossale.

Ces recettes sont pourtant en dessous de celles qu'on était en droit d'espérer. Les recettes d'Ontario ont été en déficit, et la ligne a perdu derechef un transport aussi important que rémunérateur. De plus, les communications avec d'autres lignes n'ont pu être faites en temps voulu, et les bénéfices qui résulteraient de ces relations nouvelles ne se feront sentir que pendant l'exercice courant.

Montréal, tête de ligne de la navigation, ne peut que profiter de tous les efforts faits par le Pacifique pour étendre son influence et ses relations, et notre commerce, est aujourd'hui grâce à cette voie, jouit aujourd'hui d'une influence prépondérante sur les grands centres du Far West Canadien.

Sur place les affaires ont pris une tournure active et la saison promet d'être bonne. Le temps, quoique chaud, est favorable aux opérations agricoles et aux ventes de détail.

Alcalis.—Marché toujours lourd et sans variation.

Nous cotons : Potasses, 1re, de \$4 à \$4.05 par 100 lbs et de \$3.55 à \$3.60 pour seconde.

Cuirs et peaux.—La position du marché n'offre rien de particulier à relater, les ventes sont faibles et les cours peu soutenus. Les cuirs fendus principalement

sont faibles et leur valeur au dessous des cours les plus bas qu'on ait encore enregistrés. Il ne faudrait pas cependant s'alarmer de cet état de choses, nous sommes dans une période de baisse à peu près générale et les cuirs ne sont pas plus maltraités que les autres matières premières. Les cuirs lourds pour harnais sont en assez bonne demande, mais les autres sortes sont assez délaissées. En dépit des plaintes générales qui se font entendre depuis assez longtemps déjà, il n'en est pas moins vrai que cette industrie souffre peu, et que les faillites y ont été très rares pendant l'année.

En peaux vertes, les acheteurs seuls maintiennent les prix, prix trop élevés pour laisser un bénéfice aux marchands. Quelques marchands croient à la hausse, mais nous ne voyons pas, en dehors de l'amélioration de la qualité, ce qui peut justifier cette hausse. Les peaux de veau sont en baisse.

Nous cotons :

	Achats à la boucherie, aux tanneurs.	Ventes
No. 1	5.50	6.00
No. 2	4.50	5.00
No. 3	3.50	4.00
Moutons tondus	00	0.00
Agneaux	0.15	0.00

Moutons laine	1.00	0.00
Veaux	0.05	0.06

Draps et nouveautés.—La chaleur a donné beaucoup d'activité aux ventes de détail tant en ville qu'en campagne et les ordres de réassortiment ont été nombreux. Les paiements sont assez satisfaisants. Les cotons sont toujours très fermes, mais sans changement depuis la semaine dernière.

Epicerie.—Les affaires ont été très actives pendant la semaine, le marché a été très soutenu dans toutes les lignes, et les remises très satisfaisantes.

En sucres et melasses, le marché est moins excité, les melasses surtout sont tranquilles et sans changement.

Nous cotons :

Extra ground [en fleur] par qrt.	9½
" " " " " " " "	10½
Lump [morceaux] par quart.	9½
" " " " " " " "	9 9/16
" " " " " " " "	9½
Powdered [en poudre] par qrt.	9½
Redpath granulé par quart.	9
" " " " " " " "	9½

Par lots de 15 quarts, il faut déduire ½ sur ces prix.

Ces prix sont nets à 60 jours ou 1½ p.c. d'escompte à 15 jours.

Nous cotons les sucres jaunes de 7½ à 8 avec ½ de gradation par qualité.

Les sirops sont rares, sans changement et peu demandés.

Nous cotons en melasses :

Porto Rico	42½
Barbades, par tonne	45
" " " " " " " "	47½

Les blés d'Inde valent de \$1 à \$1.75 suivant qualité, les qualités inférieures dominant toujours sur le marché.

Les tomates valent de 90c à \$1 et les petits pois canadiens de \$1 à \$1.10.

Malgré le bon marché de ces articles, la demande en est très faible.

Le riz est ferme.

Nous cotons :

Riz J, en sac	\$3.60
" 100 lbs	3.65
" 50 lbs	3.70
" 25 lbs	3.75
Pot Barley	5.25
Empois canadien, lb	4½c

Salaisons, lard, etc.—Quoique les saindoux soient en hausse à Chicago, nous cotons toujours sur place : Anchor, \$1.90; Armour, \$1.95; Cudahy, \$1.92½; Fairbanks, \$1.95.

Quant aux salaisons le marché est soutenu aux cours suivants :

Lard canadien short cut, p. baril 17 00 à 00 00	
Chicago pork, p. baril	15 50 à 00 00
Heavy mess de l'ouest nouveau	
le baril	15 00 à 0 00
Jambon, la lb	0 11½ à 0 00
Jambon sous toile, la lb	0 00 à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux	1 92½ à 2 00
Saindoux canadien, en seaux	0 10½ à 0 00
Lard fumé, en lb	0 11 à 0 12½
Epaules	0 09 à 0 00
Sulfen-branch	0 04 à 0 04½
" fondu	0 05 à 0 05½

La graisse en boîtes vaut aujourd'hui :

Boîtes de 3 lbs	10½c
" 5 "	10
" 10 "	9½

Fruits.—C'est avec plaisir que nous constatons le retour à Montréal, des ventes de fruits à l'encan. C'est là un événement plus important qu'on le pense, aussi lui consacrons nous un article spécial, dans une autre colonne du journal.

Pétrole.—L'huile de charbon est sans changement. Nous cotons :

Huile de charbon canadienne, 13½c au quart.	
Huile de charbon américaine, par quart, 24c; pour 5 quarts, 23½c; pour 10 quarts, 23c.	

Huile de loup-marin.—L'huile de loup-marin est faible et nous la cotons de 50 à 52½c avec ventes faibles. Les nouvelles réceptions feront encore baisser ces cours.

Grains et farines.—(Voir Revue des Marchés, page 1).

Huiles, peintures, vernis, etc.—(Voir Matériaux de Construction, page 15).

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDE DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Adèle Marie Bérée, épouse de Jean Jules Giroux, comptable de Montréal.

Dame Margaret Wickliffe, épouse de James Townsend, cultivateur du township de Chatham, district de Terrebonne.

Dame Sylvia Pepin, épouse de Ephrem Charbonneau, père, marchand de Lachine.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Solyme Davignon & fils, d'Iberville, deuxième et dernier bordereau de dividende payable à partir du 13 mai 1889. J. A. Nadeau, curateur.

Dans l'affaire de David Rae, Montréal; premier bordereau de dividende payable à partir du 20 mai 1889. A. T. Riddell & Chs Meredith, curateurs, Montréal.

Dans l'affaire de Daoust frère, bouchers, de Montréal, premier et dernier bordereau de dividende payable à partir du 20 mai 1889; Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de Albert Piché, de Montréal, premier et dernier bordereau de dividende payable à partir du 21 juin 1889. Chas. Desmarreau, curateur.

Dans l'affaire de Narcisse Lapierre, de Montréal, premier et dernier bordereau de dividende payable à partir du 20 mai 1889; Chs Desmarreau, curateur.

Dans l'affaire de Hoult et frères, deuxième et dernier bordereau de dividende payable à partir du 15 mai 1889; Bildeau et Renaud, curateurs.

CURATEURS

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de Paul Gardner & fils, de Woodside.

M. W. A. Caldwell a été nommé curateur à la faillite de Albert Jos. Evans, de Montréal.

M. A. W. Stevenson a été nommé curateur à la faillite de James Bullick & Cie, importateurs d'articles en cuir, Montréal.

FAILLITES

Montréal.—Lucy A. Spooner, maison de pension, a fait faillite sur la demande de Francis M. Brown. Passif environ \$2000. Assemblée des créanciers le 15 mai.

Adéard Charest, carrossier, de Montréal, a fait cession de ses biens entre les mains de M. Chas. Desmarreau. Passif \$3500. Actif \$2800 environ.

Ste Brigitte des Saules.—L. E. Gelin, magasin général, a fait cession de ses biens. Assemblée des créanciers à Trois-Rivières le 15 mai.

Coaticook.—A. M. Bullock, nouveautés, a fait cession de ses biens le 8 mai.

Passif \$6000 environ.

Wright (Co Ottawa).—Benjamin Bainbridge, magasin général, a fait cession.

St. Ephrem de Vrin.—Edmond Poulin, magasin général, a fait cession sur la demande de MM. Beaudet, Lefebvre & Garneau.

VENTES DE STOCK

St. Thimothée.—A. Ruflange, vente par encan le 13 mai à 10 heures a. m. sur les lieux.

Amable Ruflange, vente par encan le

13 mai à 2 heures p. m. sur les lieux.

Sorel.—Richard Duckett, vents par encan le 16 mai chez A. Marcotte & Cie, Montréal.

St. Louis de Gonzague.—J. A. Tranquille, vente par encan le 16 mai chez A. Marcotte & Cie, Montréal.

Woodside.—Paul Gurdner & fils, vente par encan le 15 mai chez A. Marcotte & Cie, Montréal.

Montréal.—Geo. F. Linde, marchandises sèches, stock vendu le 6 mai.

Valcourt.—S. Verronneau, marchandises sèches; vente par encan le 15 mai.

BANQUE VILLE-MARIE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ o/o) a été déclaré sur le capital payé de cette institution, pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la banque, à Montréal, Samedi, le premier juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 20 au 31 mai prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Mercredi, le 19 juin prochain.

La séance sera ouverte à midi.

Par ordre du bureau,
U. GARAND,
Cassier.

DEBENTURES

Corporation de la Ville Salaberry

DE VALLEYFIELD.

La Corporation de la ville Salaberry de Valleyfield demande par les présentes des offres pour \$22,000.00 de débentures. Ces débentures, au montant de \$500.00 chacune, sont faites payables à la Banque Montréal, à Montréal, dans 25 ans, et portent intérêt aussi payable à Montréal, à cinq pour cent (5 o/o) par année, payable semi-annuellement, les premiers jours de mai et novembre de chaque année. Des coupons sont annexés à chaque débenture pour l'intérêt semi-annuel.

La corporation de la dite ville se réserve le privilège de racheter chaque année, le premier jour de novembre, un montant proportionné à deux par cent des dites débentures.

Les soumissions pourront être adressées au sousigné
R. S. JORON,
Sec. Trés. C. V. S. de V.
Salaberry de Valleyfield, {
25 avril 1889.

Dans l'affaire de

KELLEY FRERES

Marchands de bois,
JOLIETTE, Que.

Les sousignés vendront par encan au moulin des sus-nommés, en la ville de Joliette, MERCREDI, LE 15 MAI 1889, à 10 hrs.

Environ 250 piles de bois, sciage assorti, 1, 1½, 2 et 3 pouces, savoir :

100,000 pds Pin Blanc et Jaune,
105,000 pds Pin Rouge,
185,000 pds Epinette,
105,000 pds Bois divers,
50,000 pds Bois Blanc, Embouté,
etc. Environ 2,000 pds Cedres assortis.

Ainsi qu'une grande quantité de Perches, Pleux, Moulures et autres bois préparés.

Chaque pile sera vendue séparément à tant par 1000 pieds. Le reste du bois sera vendu en lots au gré des acheteurs.

Conditions : argent comptant.

KENT & TURCOTTE,
Curateurs.
M. DUPUIS, Encanteur.

1801 } Maison la
plus ancienne du Canada. { 1801

J. L. Cassidy & Cie

Importateurs de

Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelains, Argenterie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL.

Pour impressions commerciales, s'adresser à A. T. LÉPINE & Cie, 13 rue Ste-Thérèse.